Les compteurs communicants

Linky

Gazpar

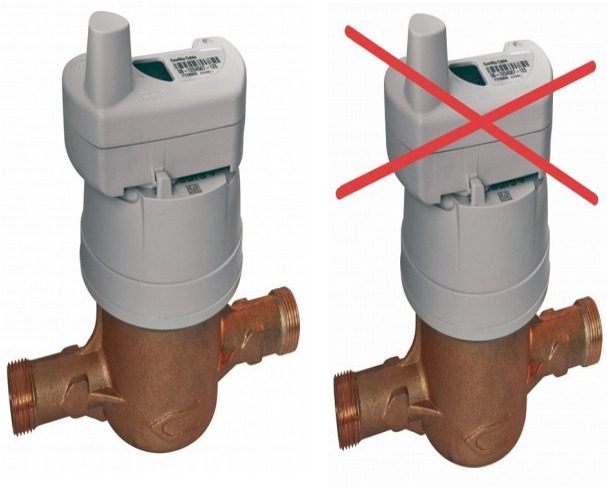

Eau

http://refus.linky.gazpar.free.fr

Communes et particuliers, nous pouvons refuser les compteurs Linky, Gazpar, et "eau" !

- Pour recevoir nos informations, envoyez-nous une demande par e-mail
- Consultez ce site avec attention svp avant de poser une question, merci !

---

514 communes recensées à ce jour (voir liste plus bas)

LES RAISONS DU REFUS
Interview Sud-Radio
Dossier Rebel Santé

Rapport de la Cour des comptes : la vérité éclate

La Cour des comptes atomise le programme Linky !!!

Compteur Linky : coûteux, intrusif, incompréhensible

Compteur Linky : les usagers vont le payer très cher !

Linky et les ondes
Le scandale à venir dont personne ne parle : l'ERL
(Emetteur Radio Linky)

Linky : quelques éléments d'actualité

Le Parisien

Coûteux, incompréhensible... Le compteur Linky épinglé par la Cour des comptes

> Economie | **Erwan Benezet et Matthieu Pelloli** | 08 février 2018, 12h49 | 8

Les gestionnaires du réseau : Enedis et les entreprises locales de distribution (ELD)

La distribution d'électricité, c'est-à-dire l'acheminement de celle-ci des 2200 postes de transformation haute tension jusqu'aux consommateurs alimentés en basse tension et le comptage de l'électricité consommée, est assurée par les distributeurs.

Le plus important d'entre eux, Enedis, ex-ERDF, filiale d'EDF à 100 %, couvre 95 % du territoire métropolitain continental. Sur le reste du territoire, la distribution est assurée par les entreprises locales de distribution (ELD). Leur nombre est élevé (160) et leur importance est très variable : cinq d'entre elles représentent un nombre de consommateurs supérieur ou proche de 100 000 et, à l'inverse, d'autres ne couvrent que quelques communes rurales.

Les réseaux publics de distribution restent néanmoins la propriété des communes, qui confient, le cas échéant en déléguant leur compétence à des syndicats intercommunaux ou départementaux, la gestion de ces réseaux aux distributeurs.

https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/07-compteurs-communicants-Linky-Tome-1.pdf

TOURS

Compteurs Linky : vous avez le choix de le refuser à Tours

Mathieu Giua

Publié le 13 Février 2018 à 02:00

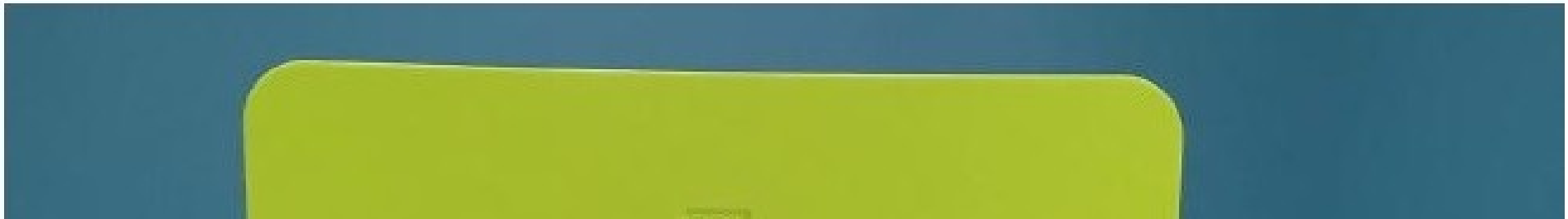

Enedis veut installer
35 millions de compteurs
Linky à la va-vite en 4 ans

Résultat : **des incendies**
de plus en plus nombreux
et qui vont tôt ou tard
causer des morts...

Compteur Linky : Nicolas Hulot l'estime « sans danger »

Julien Lausson - 01 décembre 2017 - Politique

Est-il risqué d'avoir un compteur communicant Linky chez soi ? Pas pour Nicolas Hulot : le ministre assure que ces appareils capables de transmettre des données de consommation en temps réel aux fournisseurs d'énergie sont « sans danger ».

Si Nicolas Hulot a pu être par le passé méfiant envers le compteur Linky, le journaliste et animateur de télévision devenu ministre a de toute évidence évolué sur ce sujet. En effet, alors de passage vendredi 1er décembre sur France Inter, l'intéressé a expliqué avoir été « *rassuré* » sur ce dispositif.

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies qui permettront notamment de vous offrir contenus, services, et publicités liés à vos centres d'intérêt.
En savoir plus

Nicolas Hulot
n'a donc jamais entendu
parler de la destruction
injustifiée de 35 millions
de compteurs ordinaires
en parfait état de marche ?

C'est un des pires scandales
environnementaux !!!!!

Agglorama

Les compteurs bleus déposés vont être broyés puis triés selon les différentes matières. PHOTO STÉPHANIE LARTIGUE

Pour ceux qui tiennent absolument à avoir de belles courbes de consommation (même si ce n'est pas ça qui fait faire des économies!), c'est tout à fait possible **avec votre compteur ordinaire (et donc SANS LINKY)** comme le proposent certains concurrents d'EDF !!!

FM420 sigfox
2D3AB0
www.greenyellow-energie.fr
67750
kWh
20-60
220
C=3,6 Wh/tr
1972

UFC-QueChoisir :
du mieux avec leur "dossier noir" du compteur Linky, mais ils prétendent toujours que ni les communes ni les particuliers ne peuvent les refuser, ils sont toujours en affaire commerciale avec Enedis, et ils continuent leurs 4 procédures en justice pour tenter de casser l'opposition au Linky...

QUE CHOISIR

WWW.QUECHOISIR.ORG EXPERT • INDÉPENDANT • SANS PUBLICITÉ

N°562 • OCTOBRE 2017

BAUMES POUR LES LÈVRES P. 42

TEST LABO 10 produits toxiques sur 21

TESTS LABO

VESTES DE RANDONNÉE
Elles tiennent la route p. 38

EXTRACTEURS DE JUS
Apportent-ils un "plus" côté nutrition ? p. 34

FROMAGES AOP
Les réserves de nos dégustateurs P. 46

COMPTEURS LINKY P. 16

LE DOSSIER NOIR

• DÉGÂTS • RISQUES • RUMEURS...
Vos questions, nos réponses

L 12260 - 562 - F: 4,60 € - RD

DOM avion 5,80 € - TOM: 680 XPF

Compteurs Linky : "Que Choisir" perd son procès contre le Girondin Stéphane Lhomme

A LA UNE / POLITIQUE / JUSTICE / Publié le 11/01/2018 à 12h22 par **Dominique Richard.**

S'ABONNER À PARTIR DE 1€ 5 COMMENTAIRES

▲ Le compteur Linky au cœur de la controverse *©ARNAUD DEJEANS*

AVANT-PREMIÈRE En attaquant l'association de consommateurs, le militant girondin ne s'est pas rendu coupable de diffamation.

RED BOX FIBRE

Installation des Linky

Des méthodes inadmissibles

ERDF devient Enedis

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Fiche 3

Que faire face au refus sur le terrain ?

Situations poseurs

Enedis ou l'Entreprise de Pose mandatée est en droit d'accéder au compteur, même situé dans les parties privatives d'une propriété ou copropriété, dans la mesure où il s'agit de l'une de ses missions légales.

Dans le cas où le propriétaire ou syndic de copropriété a expressément manifesté son désaccord à l'installation du ou des compteurs, et que ce compteur est situé sur une propriété privée :

- Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété et procéder au remplacement du compteur **si l'accès la propriété privée est réputé se faire librement** (absence de portail ou de muret, simple ouverture d'un portail/d'une porte non fermée à clé, accès accordé par un résident ...)
- Le technicien ne peut accéder au compteur, sous peine de constituer une **violation de domicile, si l'accès à la propriété est restreint par une barrière physique ou morale** (muret, porte fermée à clé, panneau « propriété privée, ...).

Situations sans présence physique du client

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Absence de portail ou de muret autour de la propriété *et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)*	• L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur *et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)*	• L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Affiche à l'entrée de l'immeuble/de la maison refusant Linky (STOP Linky) *et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)*	• Ne pas tenir compte de l'affiche • Remplacer les compteurs normalement
Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou du digicode	• Remplacer les compteurs normalement
Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine	• Ne pas tenir compte des affiches • Casser le cadenas si besoin • Remplacer les compteurs
Accès aux compteurs / à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret..)	• Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte) • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire
Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile / propriété privée *Attention : L'indication doit être portée sur un écriteau qui paraît pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée*	**Dans le cas d'un ensemble collectif :** • Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous autorise à rentrer • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire. **Dans le cas d'une propriété individuelle** • Remplacer le compteur

Bayonne

Les curieuses méthodes des poseurs de Linky

ÉLECTRICITÉ L'installation des compteurs dits « communicants » fait l'objet d'une campagne de pose très persuasive

EMMANUELLE FÈRE
e.fere@sudouest.fr

Lors du conseil municipal de mercredi 19 juillet, et après avoir reçu de nombreux courriers d'administrés opposés à la pose des compteurs Linky (1) à leur domicile, le maire Jean-René Etchegaray avait proposé un « moratoire ». L'élu avait demandé à Enedis (ex-ERDF), dans un courrier du 21 juillet, de « valider le principe de ne pas changer le compteur chez les personnes qui refusent cette installation en ayant dit de façon claire par courrier ou de vive voix, leur opposition ». Qu'en est-il en fait ?

Chaque abonné reçoit un courrier d'Enedis, l'informant du remplace-

Certains usagers refusent l'installation du compteur Linky jaune (à droite). PHOTO DR

INTÉRESSÉS AU RENDEMENT

La société Solutions 30 qui pose les compteurs Linky pour le compte

Compteur Linky : "menaces" et "intimidations", Enedis dans le viseur des élus du Lot-et-Garonne

L'élu marmandais, Daniel Benquet, regrette les « situations d'intimidation, et de menaces » lors de la pose des compteurs.

Plouha : une retraitée blessée après son refus d'installer un compteur Linky

Le tribunal administratif de Rennes estime que les communes ne sont pas propriétaires des compteurs Linky et ne peuvent donc s'opposer à leur déploiement. / © Y.Le Gall / Maxppp

1,2k
PARTAGES
Partager
Twitter
Partager

Les compteurs Linky sont toujours au coeur de tensions en Bretagne. Nouvel épisode dans la bataille opposant défenseurs et détracteurs de ce compteur dit "intelligent"; à Plouha (22), on en est venu aux mains chez un couple de retraités qui s'opposait à son installation.

Par Thierry Peigné

Publié le 07/04/2017 à 19:59 Mis à jour le 08/04/2017 à 16:20

Compteurs Linky : un couple porte plainte pour violence verbale et intimidation

À Plouzané (29), ce couple a entamé une action au civil contre Enedis pour demander le retrait du compteur Linky. / © F.Maléssieux

650
PARTAGES
Partager
Twitter
Partager

À Plouzané (29), un couple a décidé de porter plainte contre Enedis et l'entreprise chargée de la pose des nouveaux compteurs Linky. Ce samedi, ils participeront au pique-nique citoyen organisé par le collectif Stop Linky Finistère dans le cadre de manifestations nationales.

Par Eric Nedjar

Publié le 19/05/2017 à 13:04 Mis à jour le 19/05/2017 à 16:32

SOCIÉTÉ

Les habitants d'un immeuble de Brive dénoncent l'installation sauvage des compteurs Linky

Par **Philippe Graziani**, France Bleu Limousin
Jeudi 1 décembre 2016 à 17:31

Les habitants de la résidence briviste voulaient s'opposer au changement de compteurs, ce qui est illégal selon Enédis © Maxppp - Thierry Gachon

Les copropriétaires de la résidence Le Vialmur à Brive s'étaient majoritairement prononcés contre l'installation des compteurs Linky. Mais ils ont vu débarquer des équipes d'Enédis et de l'entreprise sous-traitante Chavinier, qui ont changé de force les anciens compteurs. La police a été appelée.

Les méthodes de voyous d'Enedis pour imposer les Linky - Mozilla Firefox

A Pamiers ENEDIS a fracturé une porte pour entrer et poser un Linky malgré le refus des habitants

Publié le 08/12/2016 à 08:20, Mis à jour le 08/12/2016 à 08:33

Compteurs linky : incidents de pose en centre-ville

Énergie

Rue Lakanal, la porte arrachée ! /Photo DDM J.-PH.C.

Deux installations de compteurs Linky en centre-ville donnent lieu à une levée de boucliers. Notamment une opération qui s'est traduite par une porte fracturée !

On sait combien fait débat, pour ne pas dire polémique la mise en œuvre des nouveaux compteurs «intelligents» Linky par ENEDIS . Nombre d'abonnés ERDF sont contre, certains le manifestent simplement par un autocollant sur leur porte, d'autres y mettent les formes réglementaires avec les lettres qui vont bien. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu sur le sujet à Pamiers. Et de son côté ENEDIS envoie des «missi dominici» apporter la bonne parole auprès des abonnés pour «dédramatiser» la situation. Globalement, cette pose, si elle ne va pas toujours de soi, se passe au mieux qu'elle, peut l'être dans un tel contexte.

Mais voilà, en début de semaine, c 'est une tournure différente que les événements ont pris à Pamiers.

En effet, au 13 rue Lakanal, la pose du compteur s'est soldée par. une porte fracturée, visiblement par l'auteur de l'installation. Il s'agit d'un immeuble qui abrite notamment un local qui sert de réfectoire privé à des enfants scolarisés en centre-ville. Annie Mahé qui s'occupe de cette œuvre collective, a rappelé au technicien qui intervenait que la pose du compteur avait été refusée, ce que selon ses dires, son interlocuteur n'a pas voulu entendre. Le chantier était d'ailleurs en cours lorsque cette conversation s'est tenue, l'ouvrier est ressorti pour aller chercher du matériel. Lorsqu'il est revenu, il a de toute évidence découvert que la porte était fermée à double tour avec son outillage à l'intérieur! Annie Mahé pour sa part était repartie à découvert plus tard cette porte fracturée, et le compteur posé. La plaignante s'est rendue dit-elle au commissariat de police, où sa déclaration aurait fait l'objet d'une main courante.

L'autre incident s'est produit au 17 rue des Lières, sur un immeuble à deux logements, s'ouvrant sur une porte commune. Dans ce cas, comme l'explique l'une des occupantes, Céline Germain, «toutes les formes du refus ont été préalablement respectées, avec tous les courriers nécessaires envoyés à qui de droit !» Peine perdue, malgré la réitération de ce refus de pose auprès du technicien chargé de faire ce travail (qui selon la plaignante, n'a pour le moins pas fait preuve de la courtoisie la plus élémentaire). A son retour du travail, Céline Germain a finalement découvert le nouveau compteur installé. Au final beaucoup d'émotion dans le Landerneau des opposants à la mise en œuvre de ce compteur.

Enedis déplore «un incident regrettable»

Les responsables d'ENEDIS estiment, en tout cas en ce qui concerne le cas de la porte brisée, qu'il s'agit là d'un incident «regrettable» dont ils ont immédiatement saisi le prestataire, en lui demandant «de s'en tenir aux strictes consignes de pose, aux règles de bonne conduite et à assumer les réparations» liées à cet acte. ENEDIS fait observer qu'à l'heure actuelle, 15 700 compteurs Linky ont été installés en Ariège. En prêtant attention aux relations que les usagers donnent de la pose de ces compteurs, on voit bien que la tâche n'est pas aisée pour ceux qui ont mission de la mener à bien. Des refus sont finalement réguliers, la plupart du temps, sans autre forme de procès que le constat de ce refus. Il était évident que dans un contexte aussi «tendu» surviennent à un moment où à un autre, des incidents comme ceux que nous évoquons aujourd'hui.

Mensonges ! Il n'existe à ce jour AUCUNE mesure de rétorsion contre ceux qui refusent le Linky

Partenaire ENEDIS pour Linky

Je me suis présenté le : 12 04 2017

à 11 h 00

à votre logement/local pour effectuer le remplacement du compteur d'électricité par un compteur Linky.

SCANNEZ-MOI !

+ d'informations sur www.enedis.fr/Linky

AVIS DE PASSAGE

Nom Hagent

Adresse Dernier avis avant Pénalité

Notre référence

COMPTE RENDU D'INTERVENTION

En votre absence au rendez-vous fixé, je n'ai pas pu accéder à votre installation

☒ Je vous invite à convenir d'un nouveau rendez-vous, en nous appelant au : 02 81 07 13 61

☒ Nous nous représenterons le 11 04 2017 entre __ h __ et __ h __

Même Enedis l'avoue :

Bernard LAURANS
Directeur Régional Enedis Bretagne
France Bleu Armorique le 02/02/2016

Les propos de Bernard Laurans (Enedis)

« Si un client souhaite ne pas avoir de compteur Linky et nous oppose un refus, et bien, on n'ira pas outre la volonté du client, on essaiera de faire de la pédagogie nécessaire et la force de conviction nécessaire.
Mais à partir de là, le client ne s'expose à rien. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'écart de traitement, il n'y aura pas des coûts qui seront facturés au plus important parce que l'on a Linky ou pas Linky.
Il n'y aura pas d'amende, pas de pénalité. Nous, on est dans l'air de la modernisation du système électrique. eRDF a cette mission là qui lui est donnée par le législateur, par la nation. Nous ce que l'on veut, c'est avec Linky, faire bénéficier les clients de toute la modernité apportée par ces nouvelles technologies. »

Les gens ne se laissent pas faire !

VILLERS-AU-BOIS

Chaînes, barrières, rondes... La lutte de villageois contre la pose des compteurs Linky

L'ambiance était électrique ce mardi à Villers-au-Bois dans l'Arrageois, où une partie des habitants s'est opposée à l'installation des controversés compteurs Linky. Un véritable bras de fer s'est joué entre les agents d'Enedis et les anti-boîtiers jaunes.

Par Thomas Bourgois | *Publié le* 23/05/2017 *mis à jour à* 8h35

PARTAGER TWITTER Le journal du jour à partir de 0.79€

Des villageois, Anthony Lourdel en tête, se sont chargés de faire barrière humaine quand ils le pouvaient.

Île de Ré : un retraité relaxé de "violences" après avoir expulsé un technicien Linky

A LA UNE / SAINT-MARTIN-DE-RÉ / Publié le 20/06/2017 à 14h44, Mis à jour à 15h06 par **SudOuest.fr La Rochelle avec AFP**.

S'ABONNER À PARTIR DE 1€ COMMENTAIRES SUSPENDUS

▲ Jean-Claude Guilbon devant le disjoncteur installé sur un muret de son domicile. *©MC.ARISTEGUI@SUDOUEST.FR*

Victoire au tribunal de La Rochelle !

ICI REFUS DU LINKY
(Personnes électrosensibles)
Dorénavant,
Les relevés de consommation
se feront par " relevé confiance"
et
le contrôle du compteur
ne pourra se faire, que sur
rendez-vous, en présence du
propriétaire.
Ce boîtier a été raccordé à
l'alarme de la maison,
en cas de forçage, la
télésurveillance appelle la
gendarmerie...

JE REFUSE
COMPTEUR
LINKY
NON LINKY

FUS LÉGAL DU COMPTEUR
POSE FORCÉE = INFRACTI

PAS DE LINKY
TOUTE DESTRUCTION
DE CE PANNEAU
CONSTITUE UNE
INFRACTION PENALE
QUI FERA L'OBJET
D'UN DEPOT DE PLAINTE

Nouveau livre : JOHNNY Souvenirs, souvenirs

BAR-LE-DUC - COMPTEURS LINKY

Les moyens forts contre les ondes

Après un combat contre l'implantation d'une antenne de radiotéléphonie près de son domicile, un Barisien repasse à l'action. Il se mobilise contre les compteurs Linky et alerte son quartier.

VU 3476 FOIS | LE 25/01/2018 À 05:03 | 1 RÉAGIR

Photo HD

Heureux propriétaire d'une mini-pelle, Jean-Paul Febvre l'a installée devant son compteur dont l'armoire a été sérieusement cadenassée. Photo Jean-Noël

Rosé gal
Rideaux De Douche

J'en profite>

TOP 6
ARTICLES LES PLUS LUS
1 Les moyens forts contre les ondes

PROPRIÉTÉ
PRIVÉ
DÉFENSE
D'ENTRER
No waves
No benches
No big data
No linky

Le maire peut agir contre Linky !

la Nouvelle République.fr

29 septembre 2017

Indre-et-Loire - Loches - Énergie

Un coup d'arrêt aux compteurs Linky

Le maire Roger Borrat a engagé, sur les lieux, une négociation. Les techniciens ont dû enlever les deux compteurs installés et remettre les appareils classiques. Une première qui pourrait en inspirer d'autres.

La Nouvelle République
Vendredi 29 septembre 2017

énergie

Betz-le-Château : non à la pose des compteurs Linky !

A Betz-le-Château, plusieurs techniciens, sous-traitants d'Enedis, sont arrivés hier matin dans ce village de 574 habitants pour y installer les nouveaux compteurs Linky électriques capables de calculer en temps réel la consommation et de la transmettre.

Le conseil municipal a fait connaître, en juin, son opposition à la pose de ces appareils mais des techniciens sont passés outre en installant deux compteurs sur deux logements loués par la commune à des particuliers.

Le maire Roger Borrat a engagé, sur les lieux, une négociation. Les techniciens ont dû enlever les deux compteurs installés et remettre les appareils classiques. Une première qui pourrait en inspirer d'autres.

Essonne : la police municipale de Yerres est intervenue 11 fois contre les compteurs Linky

> Île-de-France & Oise > Essonne | Nicolas Goinard | 21 novembre 2017, 15h50 | MAJ : 21 novembre 2017, 16h17 | 1

Chauconin-Neufmontiers Compteurs Linky Enedis

Compteur Linky : Chauconin-Neufmontiers savoure sa « victoire » contre Enedis

> Île-de-France & Oise > Seine-et-Marne > Chauconin-Neufmontiers | Alexandre Arlot | 28 août 2017, 19h36 | 1

ttente de rtb.adentifi.com...

« Nous voulons être libres de vivre déconnecté

La petite commune de Bovel réunie autour de son maire, José Mercier, est la première en France à tenter la cour administrative d'appel contre les compteurs Linky.

La mobilisation

José Mercier n'en démord pas. Le maire de Bovel, suivi par sa population et son conseil, ne veut pas de compteurs Linky dans sa commune. Le tribunal administratif de Rennes a annulé, sur le fond, la délibération du conseil refusant la pose de ces nouveaux compteurs. Motif : ce n'est pas de la compétence de la commune puisque celle-ci a délégué la compétence « électrification » au Syndicat d'électrification d'Ille-et-Vilaine...

« La compétence, oui ! La propriété des compteurs non ! Le syndicat en a seulement l'usufruit... » Et c'est là dessus que José Mercier et l'avocat de la commune, Antoine de Lombardon, du cabinet Artemisia, vont batailler pour légitimer le droit de Bovel à refuser le compteur qu'Enedis s'efforce d'installer partout en France.

En appel à Nantes

C'est la première commune à tenter la cour administrative d'appel. **« Je sais. C'est le pot de terre contre le pot de fer. Déjà, Enedis a fait pression, disant subir un préjudice. Et la procédure a été accélérée par un recours en suspension du préfet, seulement deux mois après l'annulation du tribunal administratif... »**

Le maire de Bovel, 600 habitants, n'en est pas à son premier combat. Il y a vingt ans, il avait fait reculer Netra Onyx, qui voulait créer un centre d'enfouissement dans un bois de la commune. Ce qui l'avait conduit à la tête d'équipe municipale.

« Je veux que ce soit clair : on ne refuse pas ces compteurs parce qu'on en a peur... Mais par choix de société ! Ils n'apportent aucun progrès aux usagers. Ils sont avant tout des collecteurs d'information. »

Le quotidien à la loupe

Toutes les trente minutes, le compteur effectue et stocke un relevé de l'index de consommation du logement, mais il pourra aussi fournir des données sur les objets connectés via la technologie du courant porteur en ligne (CPL). Parmi ces objets connectés : le réfrigérateur, la machine à laver, le lave-vaisselle, le chauffe-eau, le téléviseur, l'ordinateur, etc.

Le patron d'Enedis, Philippe Monloubou, ne s'en cache pas : ces données constituent une nouvelle manne pour l'entreprise. Dès l'été 2016, il expliquait : **« Nous ne sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur : big data, usages domotiques, objets connectés... »**

Ces données intéressent les vendeurs pour leur permettre d'aiguiser leurs arguments de vente. **« Et ce sont ainsi tous nos gestes quotidiens qui sont épiés pour être marchandisés**, rouspète José Mercier. **C'est la vraie raison d'être de ces compteurs ! »**

José Mercier, maire de Bovel.

La population de Bovel, réunie autour de son maire, revendique le droit de ne pas être ainsi épiée et décortiquée. **« Nous, on veut être libres de vivre déconnectés de cette société marchande. De faire nos propres choix, sans être influencés. »**

Une souscription populaire a été lancée par l'association AALGA (Association anti linky Gazpar Aquarius de Bretagne) pour aider la commune à payer l'avocat qui prépare le dossier pour le défendre devan administrative d'appel, à Na **nous irons devant le Cons s'il le faut. C'est de ma re bilité d'élu de mener ce c jusqu'au bout. »**

En France, 485 comm fusent le compteur Linky.

Christelle GA

Des prétextes pour justifier les Linky

Des prétextes pour « justifier » les Linky

- C'est « imposé par l'Europe »
- C'est « pour les énergies renouvelables »
- C'est indispensable « pour gérer le réseau »
- C'est « pour avoir des factures précises »
- Pas besoin d'être présent pour le relevé
- Détecter les pannes d'électricité
- Maîtriser sa consommation = économies
- Création d'emplois

ENERGIE

L'Allemagne renonce à la généralisation du compteur intelligent

Elodie Vallerey - LE MONITEUR.FR - *Publié le 13/02/15 à 16h49*

Mots clés : Electricité - Gouvernement et fonction publique

LINKEDIN TWITTER FACEBOOK GOOGLE +

Le 9 février, le ministère allemand de l'Economie a annoncé que les compteurs intelligents ne seraient rendus obligatoires que pour les foyers fortement consommateurs d'électricité. Une position à contre-courant des directives de l'Union européenne en la matière.

COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE

Direction B – Marché intérieur de l'énergie
B.3 - Marchés du commerce et de la distribution; charbon et pétrole

Bruxelles, le 11 AOUT 2017
ENER.B.3/AC/Ares(2017) 4208425

M. Marcelin Daniel
Président
A.C.E.Q.V.
15 rue des Alleux
35120 Hirel, France
daniel.marcelin@yahoo.fr

Objet: ***votre lettre concernant le système de compteurs intelligents Linky***

Monsieur,

Votre lettre concernant le système de compteurs intelligents Linky actuellement déployé en France, adressée à M. Juncker, président de la Commission et transmise à notre équipe, qui est le service compétent en la matière, a retenu toute notre attention.

En réponse aux questions que vous avez soulevées, je suis en mesure de vous fournir les informations suivantes.

En ce qui concerne les risques sanitaires qu'entraînerait l'exposition aux ondes radioélectriques émises par les compteurs intelligents, il convient de souligner que ces systèmes sont couverts par des législations strictes en matière de sécurité des produits au niveau des États membres et de l'UE. La législation impose aux fabricants de garantir la sécurité de tout produit qu'ils mettent sur le marché. En outre, les éléments probants disponibles à ce jour indiquent que la faible exposition aux ondes radioélectriques émises par les compteurs intelligents, qui plus est exclusivement pour de courtes durées quotidiennes aux fins de la transmission des informations, ne contribuerait que de manière infime au niveau total de rayonnement de fond dans un foyer, qui est dans tous les cas très faible par rapport aux limites de sécurité admises[1].

Dans la pratique, la mise sur le marché des compteurs et leur mise en service sont couvertes par la directive 2014/32/UE concernant les instruments de mesure mais, une fois installés, ces compteurs relèvent de la responsabilité des États membres. La Commission n'est pas compétente pour résoudre les éventuels litiges relatifs à leur fonctionnement et aux questions de protection des consommateurs. Si un compteur installé se révèle non conforme aux normes légales, et notamment aux règles en matière

[1] *Final opinion on potential health effects of exposure to electromagnetic fields (EMF) »(Avis final concernant les effets potentiels sur la santé de l'exposition aux champs électromagnétiques)* mars 2015; Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux
http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/emerging/docs/scenihr_o_041.pdf ;
https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/scientific_committees/docs/citizens_emf_en.pdf

de protection des consommateurs, il appartient aux autorités de surveillance du marché des États membres de faire respecter la loi et de prendre des mesures appropriées, y compris un éventuel retrait du marché.

La Commission continue à suivre de près les évolutions dans le domaine des technologies des compteurs intelligents. Si le besoin s'en fait sentir, elle prendra toutes les mesures nécessaires et appropriées relevant de sa compétence pour veiller à ce que les performances des compteurs commercialisés dans l'UE soient conformes aux exigences fixées et aux normes prévues.

En ce qui concerne la portée et l'exhaustivité de l'évaluation économique du déploiement des compteurs intelligents en France effectuée par les autorités nationales, je vous prie de noter que les États membres ont toute latitude pour statuer sur ces questions. Il s'agit par exemple des scénarios envisageables, à savoir le caractère obligatoire ou facultatif du déploiement sur leur territoire, le remplacement éventuel des compteurs existants, ou la possibilité pour les consommateurs de ne pas adhérer au système, ou de le faire plus tard. Il convient également de noter que les États membres ne sont pas obligés par la législation de l'UE de procéder à une telle analyse économique pour le déploiement sur leur territoire, mais que la plupart d'entre eux ont décidé de le faire[2].

En ce qui concerne les engagements pris à l'égard des clients et non respectés par Enedis, je vous informe que la Commission n'est pas compétente pour résoudre les litiges entre les particuliers et les entreprises d'électricité. Les clients finals peuvent introduire directement une réclamation auprès de leur fournisseur d'électricité s'ils estiment que l'entreprise a enfreint leurs droits ou l'accord contractuel de quelque manière que ce soit.

Par ailleurs, je vous précise que, selon notre service et pour les raisons exposées précédemment, le principe de précaution que vous invoquez n'est pas applicable en l'espèce. Je me permets en outre de vous informer que les services de la Commission ne formulent pas de commentaires sur les opinions exprimées par les membres des parlements nationaux.

J'espère que ces informations vous seront utiles. Pour toute autre question à ce sujet ou pour obtenir des informations supplémentaires, je vous invite à contacter directement le responsable du dossier (voir ci-dessous).

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

p.o.

Anna COLUCCI
Chef d'unité

Responsable du dossier:

C. Filiou, constantina.filiou@ec.europa.eu

[2] La base juridique relative au déploiement de systèmes intelligents de mesure figure dans la directive sur l'électricité (2009/72/CE) et dans la directive sur le gaz (2009/73/CE), plus particulièrement à l'annexe 1.2, pour les deux actes.

Des prétextes pour « justifier » les Linky

- C'est « imposé par l'Europe »
- C'est « pour les énergies renouvelables »
- C'est indispensable « pour gérer le réseau »
- C'est « pour avoir des factures précises »
- Pas besoin d'être présent pour le relevé
- Détecter les pannes d'électricité
- Maîtriser sa consommation = économies
- Création d'emplois

Electricité : les compteurs intelligents seraient superflus

Par **Elza Holmstedt Pell, Euractiv.com** | 16/06/2016, 12:26 | 931 mots

Dans le cadre du troisième paquet sur l'énergie de 2009, les États membres de l'UE doivent mettre en place des compteurs intelligents partout où cela est rentable, dans l'objectif de remplacer 80 % des compteurs électriques par des compteurs intelligents d'ici à 2020. (Crédits : Olivier Guerrin)

La transition européenne vers un réseau électrique intelligent pourra se passer de compteurs intelligents, selon des industriels. Un constat qui risque d'embarrasser la Commission, tout comme ERDF et son compteur Linky en France. Un article de notre partenaire Euractiv.

TOP ARTICLES

LES PLUS LUS LES PLUS COMMENTÉS

1 Procès Kerviel: les avocats de la Société générale refusent de comparaître

2 Durée du travail: la France, mauvaise élève... pas si sûr

3 La Belgique alerte la France sur un fort risque d'attentat

4 Brexit : vers une crise des changes ?

5 Fabrice Brégier (PDG d'Airbus) : « Les nouvelles technologies permettront de

Des prétextes pour « justifier » les Linky

- C'est « imposé par l'Europe »
- C'est « pour les énergies renouvelables »
- C'est indispensable « pour gérer le réseau »
- C'est « pour avoir des factures précises »
- Pas besoin d'être présent pour le relevé
- Détecter les pannes d'électricité
- Maîtriser sa consommation = économies
- Création d'emplois

Le Service Relevé Confiance

Pour payer le montant exact de vos consommations

Un service simple et astucieux

- Pas d'estimation préalable
- Une facturation au plus juste de vos consommations

→ Je passe au Service Relevé Confiance

Des prétextes pour « justifier » les Linky

- C'est « imposé par l'Europe »
- C'est « pour les énergies renouvelables »
- C'est indispensable « pour gérer le réseau »
- C'est « pour avoir des factures précises »
- Pas besoin d'être présent pour le relevé
- Détecter les pannes d'électricité
- Maîtriser sa consommation = économies
- Création d'emplois

Le relevé à distance

Grâce à une liaison spéciale par fil, appelée BUS, le releveur peut lire votre compteur à distance. Les relevés sont effectués sans vous déranger, même si vous êtes absent lors du passage du releveur.

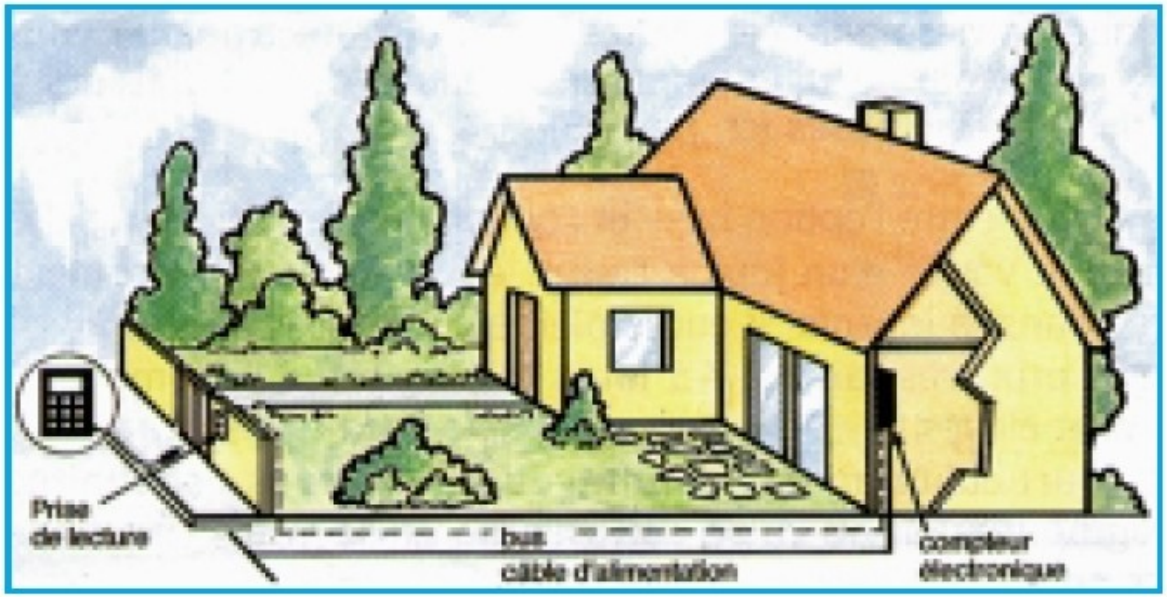

Des prétextes pour « justifier » les Linky

- C'est « imposé par l'Europe »
- C'est « pour les énergies renouvelables »
- C'est indispensable « pour gérer le réseau »
- C'est « pour avoir des factures précises »
- Pas besoin d'être présent pour le relevé
- Détecter les pannes d'électricité
- Maîtriser sa consommation = économies
- Création d'emplois

Enedis n'a pas besoin des Linky pour savoir quand il y aune panne car… les usagers lui téléphonent !

Et même avec les Linky, Enedis devra faire des recherches pour connaître la nature et la localisation de la panne…
comme actuellement !

Des prétextes pour « justifier » les Linky

- C'est « imposé par l'Europe »
- C'est « pour les énergies renouvelables »
- C'est indispensable « pour gérer le réseau »
- C'est « pour avoir des factures précises »
- Pas besoin d'être présent pour le relevé
- Détecter les pannes d'électricité
- Maîtriser sa consommation = économies
- Création d'emplois

INFO PRESSE
— Novembre 2010

http://ademe.typepad.fr/files/ademe_linky_011210.pdf

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

« LE COMPTEUR LINKY »
ANALYSE DES BENEFICES POUR L'ENVIRONNEMENT

Les bénéfices en économie d'énergie pour le consommateur

Le client final d'électricité devrait pouvoir être incité à réduire ses consommations, grâce à une meilleure information. Une information en temps réel, plus riche et plus fréquente sur la consommation, pourrait en effet assurer un rôle de sensibilisation et inciter le consommateur à mieux maîtriser ses usages.

Un rapport britannique datant de 2006, qui a compilé plusieurs retours d'expérience (USA, Canada, Scandinavie, Pays-Bas et Royaume Uni) montre que **l'affichage en temps réel des consommations peut générer une économie d'électricité de 5% à 15 %**. Toutefois, selon Landis+Gyr, l'un des fabricants sélectionnés par ERDF la persistance, dans le temps, de ces économies est variable. Une expérience menée en Australie a ainsi montré chez un consommateur bénéficiant d'un affichage dans son logement, une baisse effective de consommation de 10% pendant les deux premiers mois. Celle-ci s'est pourtant réduite à 5% les quatre mois suivants, pour un retour à la situation de départ au bout de six mois.

Avec Linky,
pas d'économies

...et au contraire :

augmentation des factures d'électricité !

Abonnements plus chers !

La Nouvelle République du Centre-Ouest
Indre-et-Loire - 1er juillet 2010

Compteurs Linky au conseil municipal de Vouvray

(...) M. Moalic a évoqué les difficultés rencontrées par les particuliers suite à l'installation par EDF des compteurs électriques Linky, qui, particulièrement sensibles aux surintensités, **disjonctent régulièrement**. Il semblerait par conséquent qu'**EDF propose aux particuliers de souscrire un abonnement d'une puissance supérieure pour résoudre ce problème**. Il suggère que la commune écrive à EDF, pour lui demander de ne pas proposer de changements d'abonnements tant que ces nouveaux compteurs seront en phase d'essai. Il est convenu qu'un courrier soit fait dans ce sens.

Nancy : Linky fait disjoncter le porte-monnaie

L'EST RÉPUBLICAIN

23/01/2016 - Vu 9865 fois - **Les compteurs Linky sont beaucoup moins tolérants que les anciens**. D'où des coupures fréquentes, qui posent le problème de réadaptation des abonnements. Au profit de qui ?

Vous n'avez pas changé vos habitudes de consommation électrique, mais le disjoncteur saute dans votre logement. Et comme par hasard on a changé votre compteur pour le remplacer par un Linky ? Ce n'est peut-être pas un hasard.

ERDF déploie depuis plusieurs semaines son plan de remplacement de compteurs sur le Grand Nancy, via son prestataire OTI. Les nouveaux compteurs, dits intelligents, sont aussi beaucoup plus précis qu'auparavant, ce que confirme un technicien ERDF chargé du déploiement, et **qui souhaite rester anonyme** :

« ***Quand votre ancien compteur tolérait plus ou moins 15 % de puissance, celui-ci coupe net directement au compteur. Un certain nombre de clients devront revoir la puissance de leur abonnement*** ».

Linky use les nerfs de deux octogénaires

09/01/2017 05:46

réagir (10)
Tweet
G+1 11

Ninon et Jean Pelle remettent en route le disjoncteur électrique quinze fois par jour depuis la pose du compteur Linky.

Deux octogénaires de Bossay-sur-Claise descendent plusieurs fois par jour les escaliers pour remettre le courant depuis la pose d'un compteur Linky.

Ninon et Jean Pelle, tous deux retraités, sont furieux contre Enedis (ex-ErDF). Comme tous les habitants de Bossay-sur-Claise, ils ont reçu fin novembre une lettre de cette société les informant du remplacement prochain de leur compteur électrique par un compteur « communicant » Linky.

la Nouvelle République.fr

10/01/2017 19:41
37 - Tours : le Run Eco Team se déroulera dimanche

10/01/2017 19:14
37 - Pierre Dourthe élu président de Touraine Est Vallées

10/01/2017 15:50
37 - Interpellation après la mort d'un squatter

09/01/2017 20:00
86/37 - Il perd sa remorque sur l'A10

▸Toutes les dernières minutes

CAP'ÉCO LE MENSUEL

Hors-d'oeuvre
On dit que la diversité culturelle d'une région se mesure à ses spécialités culinaires. En Tourai...
Cap-Eco...

Voyage savoureux au coeur de la Touraine
Producteurs locaux, restaurateurs et chercheurs tirent la filière agroalimentaire par le haut. La...
Cap-Eco...

" Partager les valeurs du repas comme art de vivre "
Emmanuel Hervé préside l'association Tours Cité internationale de la gastronomie en Val-de-Loire ...
Cap-Eco...

L'Actualité en vidéo

RHÔNE

Saint-Genis-Laval: son compteur Linky disjoncte 22 fois en trois jours

Vu 7557 fois | Le 19/11/2017 à 16:00 | mis à jour à 16:00 | Réagir (4)

Téléthon. 700 visiteurs au troc et puces

Le Télégramme

Publié le 16 novembre 2017 VOIR LES COMMENTAIRES

Beaucoup de visiteurs sont venus chiner à la salle polyvalente, dimanche, pour la bonne cause.

En proposant un troc et puces dimanche, à la salle polyvalente, l'équipe du comité de jumelage a officiellement lancé la série d'animations en faveur du Téléthon 2017. Une petite trentaine d'exposants avait répondu présent. Il faut préciser que de nombreux vide-greniers sont organisés un peu partout dans la région, et que la concurrence est rude. Malgré cela, le troc et puces du comité a attiré pas moins de 700 visiteurs. Pour l'anecdote, le compteur Linky installé dans la salle polyvalente a fait parler de lui tout au long de la journée. En effet il a, semble-t-il, disjoncté plus d'une trentaine de fois. Ce qui a fortement perturbé l'activité des crêpières... L'intégralité de la recette sera reversée à la caisse du

LE GOFF ANTENNES
Pour une meilleure image antennes terrestres, TNT, satellites.
Devis gratuit
PLOMEUR
02.98.58.18.72

CHEZ VOUS
Accédez à toute l'actualité de votre commune

L'EST RÉPUBLICAIN

MAMIROLLE

Un nouveau compteur électrique quelque peu... capricieux

A l'église, avec Linky, chauffage ou éclairage, il faut choisir !

Depuis l'installation du compteur « Linky » (Enedis) de nombreux habitants du village ont constaté des anomalies quant à sa fonction. Beaucoup plus sensible que l'ancien, ce nouveau compteur coupe le courant dès que la puissance autorisée est dépassée sans aucune tolérance ce qui n'était pas le cas de l'ancien. Si l'abonné met en service plusieurs appareils simultanément avec le chauffage électrique, la coupure de courant est inévitable à moins de modifier son abonnement avec un ampérage supérieur, d'où un surcoût de facture.

Lors d'une cérémonie religieuse jeudi dernier en l'église du village, le sacristain a dû sortir à plusieurs reprises afin de réinitialiser le compteur situé dans la rue, car chauffage et lustres allumés ensembles n'ont pas résisté à une puissance trop importante que « Linky » n'a pas supporté. La

Un compteur (en bas à droite) trop faible pour une grande église !

Charente Libre

TV SOUS-TITRÉE, FOUR FICHU, CONGÉLATEUR PERDU: LES RATÉS DU COMPTEUR LINKY EN CHARENTE

Par Benoît CAURETTE, publié le 20 décembre 2017 à 19h26,

Charente Libre a

la Nouvelle République.fr

Le traiteur de Manthelan en est pour ses frais

Publié le 26/12/2017 à 04:55 | Mis à jour le 26/12/2017 à 06:51

35

Elie Hurtault fait partie des clients qui ont subi un dommage avec le compteur Linky. Il s'est installé comme traiteur dans le bourg de Manthelan il y a cinq ans. *« J'ai Linky chez moi, à Cussay, depuis mai dernier, et depuis le 20 juillet à Manthelan*, dit-il. *Je ne m'étais jamais intéressé à Linky. Et de plus, tout fonctionnait bien. ».*

Les problèmes sont apparus dès le lendemain de la pose du compteur, dans son local professionnel, à Manthelan. *« Quand j'ai mis en route, il y a eu une baisse de tension. On a allumé le lave-vaisselle, et plus de lumière. Trois jours après, un moteur de la climatisation dans la chambre froide, qui fait 70 m2, a lâché*, raconte Elie Hurtault. *Un expert d'Enedis est venu, il m'a juste dit que c'était une coïncidence ».*

En novembre, le traiteur reçoit la visite d'un technicien d'Enedis. *« Il est resté deux heures pour tout vérifier. Là, il m'a dit que c'était un problème de phase. Une phase sur les trois avait grillé. »*

L'artisan cuisinier s'est tourné vers son assureur, qui lui propose une indemnisation à hauteur de 25 %. *« Un moteur coûte 4.500 € hors taxe. L'assureur tient compte de la vétusté du matériel. Pour moi, c'est un investissement qui n'était pas prévu. »*

Le traiteur est dubitatif sur la qualité de la pose du compteur Linky. *« Est-ce que c'est Linky qui a grillé la phase ou l'installation ? Le compteur a été changé en vingt minutes*, indique-t-il. *J'ai demandé que soit réinstallé l'ancien compteur, mais Enedis ne veut pas ».*

Factures qui s'envolent !

Certains compteurs électriques surestiment largement la consommation réelle

Par **Laszlo Perelstein** | 07/03/2017, 8:24 | 379 mots

Les chiffres indiqués sur un compteur sont-ils forcément le reflet de la consommation d'un ménage ? (Crédits : REUTERS/Albert Gea.)

Les appareils de mesure électrique affichent des données erronées parfois six fois plus importantes que la réalité selon une étude menée par deux universités néerlandaises.

DERNIÈRE MINUTE

16:05 Wikileaks veut aider la Silicon Valley à contrer les

16:02 petit canal ascendant

15:56 Airbus : le marché des hélicoptères frémit-il ?

15:44 Corée du Sud : quel scénario après la destitution de la

15:18 Les valeurs à suivre à Wall Street

1/5 voir tous les articles

ANNONCES

AILLEURS SUR LE WEB

SUIVRE LA TRIBUNE

QUAROUBLE

Après l'installation d'un compteur Linky, leur facture électrique est multipliée par 3,5

Pascal et Christelle Boucaut vivent sans chauffage depuis la mi-février. La cause ? Leur dernière facture d'électricité. EDF leur réclame près de 2 200 € à l'année, alors qu'ils payaient un petit 600 € avant l'installation du compteur dit intelligent, Linky. Ils veulent comprendre.

MEURTHE-ET-MOSELLE - LITIGES ÉNERGÉTIQUES

Linky : la consommation d'énergie qui dérape ?

Depuis qu'elle a un compteur Linky, l'ADC 54, influente association de défense des consommateurs, a noté des pics de consommation jusqu'à 250 % de plus en janvier 2017. Guy Grandgirard a mené l'enquête.

VU 18990 FOIS | LE 01/05/2017 À 11:25 | MIS À JOUR À 12:34 | 5 RÉAGIR

Des prétextes pour justifier les Linky

- C'est « imposé par l'Europe »
- Intégration des énergies renouvelables
- Factures précises
- Pas besoin d'être présent pour le relevé
- Pannes / Fuites d'eau
- Maîtriser sa consommation = économies
- Création d'emplois

CGT
ENERGIES 77

MEAUX - MONTEVRAIN - CROISSY BEAUBOURG - LIEUSAINT - SAVIGNY LE TEMPLE - NANGIS - DAMMARIE

Linky, Décompteur D'emplois

Melun, mar, 21/03/2017 - 07:00

Vous ne lisez pas la vidéo? Cliquez ici pour la télécharger (Version HD) - (Version mail)

Des prétextes bien peu convaincants...

ALORS POURQUOI LINKY ?

La vraie explication :

"*Nous ne sommes encore qu'**aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités** de ce compteur: **Big Data**, **objets connectés**, usages domotiques...*"

Convention Enedis-Ademe,
signature le 9 juillet 2015

http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2015/07/DP_Final-Linky.compressed.pdf , page 6

Deux business géants avec les compteurs communicants :

Le Big Data

Les objets connectés

PHILIPPE MONLOUBOU (ENEDIS, EX-ERDF)

"Enedis est un opérateur big data qui gérera bientôt 35 millions de capteurs"

Matthieu Deleneuville
JDN

Mis à jour le 11/07/16 11:34

Twitter LinkedIn Facebook Email

Le président du directoire de la société française de distribution d'électricité veut profiter des données générées par Linky pour développer de nouveaux services.

JDN. Le principal chantier d'Enedis actuellement est la mise en place de 35 millions de compteurs communicants Linky, qui remplaceront les vieux boîtiers d'ici à 2021. Où en est-on, combien cela coûtera et quelles économies en attendez-vous ?

LINKY :
Des vertus inexistantes
...mais des problèmes bien réels !

Les problèmes

- Augmentation des factures (déjà vu)
- Destruction définitive d'emplois (déjà vu)
- Désastre écologique et financier
- Risque Big brother / Piratage
- Effacement diffus
- Appareils « fous »
- Incendies
- Risque Ondes électromagnétiques

Destruction de millions de compteurs électriques en parfait état de marche

SUDOUEST Mardi 4 avril 2017

Agglorama

Les compteurs bleus déposés vont être broyés puis triés selon les différentes matières. PHOTO STÉPHANIE LARTIGUE

La seconde vie des compteurs électriques

MÉRIGNAC La société Péna assure le recyclage des déchets issus du déploiement des compteurs Linky par Enedis sur trois départements, dont la Gironde

OLIVIER DELHOUMEAU
o.delhoumeau@sudouest.fr

Défendu par certains, critiqué par d'autres, le nouveau compteur électrique Linky doit gagner progressivement les foyers français. L'enjeu est énorme pour Enedis (anciennement ERDF), filiale à 100 % d'EDF. En effet, l'entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, a pris l'engagement de renouveler 35 millions de compteurs d'ici à 2021. Ce qui implique, en contrepartie, de mettre au rebut autant de vieux appareils, soit 45 000 tonnes de matériels électriques. Si l'on ajoute à cela les 7 000 tonnes d'emballages (plastiques, cartons, palettes) accompagnant la pose des compteurs nouvelle génération, l'addition commence à être lourde : « C'est environ cinq fois le poids de la tour Eiffel », s'amuse à comparer Jean-Philippe Dreuille, directeur territorial Enedis pour Bordeaux Métropole.

2 000 tonnes en Gironde

En Gironde, le changement des installations va se traduire par la production de 2000 tonnes de déchets (1). Que vont devenir des vieux compteurs bleus et blancs interdits de calcul des kWh consommés ?

À la faveur d'un contrat conclu avec le réseau Praxy, Enedis a choisi de confier localement leur traitement au groupe Péna. Cette entreprise familiale et régionale développe une activité de stockage et de recyclage touchant divers secteurs : déchets du BTP, déchets industriels dangereux et non dangereux, matières organiques à composter. Elle produit aussi, depuis douze ans, du combustible solide de récupération. « Nous sommes parmi les premiers à avoir investi ce marché », soutient le PDG Marc Péna.

Le dépeçage méthodique des anciens compteurs est réalisé par de nouvelles chaînes innovantes réservées aux déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), situées dans un nouveau bâtiment de 1 700 mètres carrés. Cet investissement récent (environ 4,5 millions d'euros) concrétise quatre ans de recherche et développement (R&D) sur les D3E (petits appareils ménagers et gros électroménagers).

> Les compteurs sont déchiquetés dans un broyeur avant de subir différentes étapes de tri

Entreposés sur une plate-forme, ils sont déchiquetés dans un broyeur avant de subir différentes étapes de tri permettant la séparation des matières : plastique, métaux ferreux et non ferreux, fines formées par les résidus de faible granulométrie (cuivre, métaux précieux, etc.).

La réglementation vise un objectif de valorisation de 75 % aux entreprises de recyclage. Sur ce point, Péna fait figure de bon élève en affichant un taux de réutilisation de 83 %. Cela vaut principalement pour les métaux ferreux et non ferreux, lesquels rejoignent un nouveau cycle industriel.

Nouveau bâtiment en 2018

Les fractions en plastique des compteurs font partie des 17 % restants. Pour l'heure, la bakélite présente dans les compteurs bleus est essentiellement utilisée comme combustible dans les cimenteries. Quant au plastique des compteurs blancs, ils sont broyés puis revendus en l'état à d'autres sociétés capables de les fléchir vers un nouveau cycle de fabrication.

Toutefois, Péna entend améliorer ce taux de valorisation sur place des plastiques grâce à la construction d'un nouveau bâtiment.

Celui-ci verra le jour en 2018. Il sera équipé d'un matériel de tri électronique. Le chantier à venir devrait également s'accompagner d'un meilleur traitement des eaux de ruissellement de la plate-forme de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.

(1) Précisons que le marché de la société Péna s'étend sur les départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

200 000 tonnes par an

Péna a fêté, l'an dernier, son 60e anniversaire. Composé de plusieurs entités, le groupe emploie 165 salariés répartis sur six sites en France et à l'étranger. Deux d'entre eux sont localisés dans le département de la Gironde, à Mérignac et à Saint-Jean-d'Illac.

En 2012, Péna a mis un pied en Guyane, à Kourou, via la société Ipes. Celle-ci est spécialisée dans la collecte, le tri et le traitement des déchets du domaine spatial.

En 2015, Péna Tunisie a vu également le jour pour faire du recyclage de métaux et déchets industriels. « Nous sommes allés là-bas pour suivre nos clients fabricants de pièces d'avion implantés au sud de Tunis », indique le patron Marc Péna.

Cet acteur économique revendique 1 500 clients réguliers et assure annuellement le recyclage de 200 000 tonnes de déchets. Les principales filières de recyclage sont la métallurgie, la sidérurgie, l'agriculture, les panneaux de particules, le génie civil-granulat, papeterie.

SUDOUEST Mardi 4 avril 2017

Agglorama

Les compteurs bleus déposés vont être broyés puis triés selon les différentes matières. PHOTO STÉPHANIE LARTIGUE

Désastre environnemental… et financier

Témoignage devant le Congrès des USA – Octobre 2015

Posted on October 29, 2015

by K.T. Weaver, SkyVision Solutions

https://smartgridawareness.org/2015/10/29/smart-meters-have-life-of-5-to-7-years/

Introduction

Testimony was provided last week at a Congressional hearing regarding "cybersecurity for power systems." I plan to address some aspects of this hearing in a separate article, but a surprising admission was given by one of the expert witnesses that I will discuss here.

Mr. Bennett Gaines testified on behalf of FirstEnergy Service Company. He is a Senior Vice President and the Corporate Services and Chief Information Officer.

Although acknowledging *some* increased cybersecurity risks due to 'smart' meters, Mr. Gaines stated, "But I don't see it as a huge threat."

Then, however, Mr. Gaines made a surprising statement regarding the life expectancy of 'smart' meters as compared to existing traditional meters:

> "These devices are now computers, and so they have to be maintained. They don't have the life of an existing meter which is 20 to 30 years. **These devices have a life of between 5 to 7 years**. And so the challenge that the

this blog and receive notifications of new posts by email.

Enter your email address

Follow

Blog Stats Since April 2013

- 210,109 hits

"Smart" Meter Wireless Radiation Comparison Chart

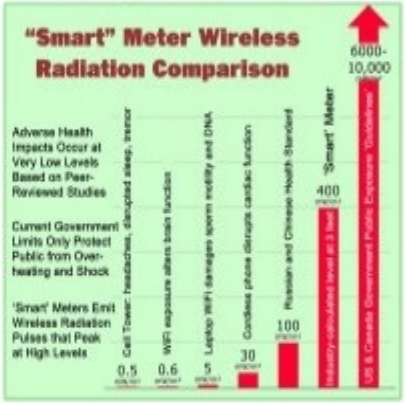

Link to Facebook Page:

Link to Facebook Page:

Copyright Notice

© SkyVision Solutions and Smart Grid Awareness [https://smartgridawareness.org/], 2013 - 2016.

Unauthorized use and/or duplication of material from this site

Les problèmes

- Augmentation des factures (déjà vu)
- Destruction définitive d'emplois (déjà vu)
- Désastre écologique et financier
- Risque Big brother / Piratage
- Effacement diffus
- Appareils « fous »
- Incendies
- Risque Ondes électromagnétiques

L'INDIC IDÉAL

Le sujet est suffisamment sensible pour que personne ne l'ait encore abordé publiquement : la remontée automatique d'informations via Linky représente un formidable outil d'investigation pour les services de police et de gendarmerie. Nul besoin désormais de dépenser des fortunes en personnel pour la surveillance d'un suspect : non seulement ERDF peut savoir exactement quand vous étiez chez vous et quand vous n'y étiez pas, mais il peut également renseigner les forces de l'ordre (à 10 minutes près) dès que vous regagnez votre domicile. Ce genre de réquisition exige normalement l'accord d'un juge, mais voilà : depuis l'élargissement très conséquent des pouvoirs de police consécutif à l'état d'urgence, on peut craindre que cette alléchante possibilité ne soit exploitée en masse en échappant à tout contrôle. Et ni l'ADEME, ni la CNIL, ni ERDF ne pourront s'y opposer...

Risque Big brother

E1 EN DIRECT

ALERTE INFO Prothèses mammaires : 4 ans de prison ferme en appel pour le fondateur de PIP

ACCUEIL / SOCIÉTÉ

La Ligue des droits de l'Homme s'attaque aux compteurs Linky

11h52, le 20 avril 2016

LINKY : UN COMPTEUR COMMUNICANT QUI EN DIT BEAUCOUP SUR NOTRE VIE PRIVÉE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 19 AVRIL 2016

Ligue des droits de l'Homme

FONDÉE EN 1898

Pour mettre en œuvre une directive européenne relative à l'efficacité énergétique dans l'Union, la France a décidé, en 2012, de procéder au remplacement de tous les compteurs électriques par de nouveaux compteurs joliment appelés « Linky », capables de communiquer directement à une centrale EDF, sans l'intervention de son personnel. Ce n'est pas là sa seule fonction, il permettra aussi d'adapter le contrat, autorisera la mise en service ou la coupure à distance et le client pourra surveiller sa consommation en KW en se connectant sur un site dédié et non directement sur le compteur...

Alors pourquoi tant d'usagers farouchement opposés, tant de communes (plus de quatre-vingt-dix à ce jour) prennent des arrêtés s'opposant à ce déploiement ?

C'est que Linky est très bavard : les informations qu'il collecte constituent une intrusion dans la vie privée de soixante-six millions d'habitants, car le transfert des données détaillées sur la consommation d'énergie (par exemple toutes les dix minutes) permet notamment d'identifier les heures de lever et de coucher, les heures ou périodes d'absence, ou encore, sous certaines conditions, le volume d'eau chaude consommée par jour, le nombre de personnes présentes dans le logement, etc. Au point que la Cnil a travaillé sur un « Pack de conformité » et préconisé qu'EDF obtienne de l'usager son consentement pour le transfert de ses données. Or de ce consentement il n'est absolument pas question dans les courriers envoyés par ERDF annonçant le remplacement des compteurs.

Par ailleurs, ce transfert de données constitue une modification substantielle du contrat signé à l'origine pour la fourniture d'électricité, mais cette modification n'est en aucun cas évoquée.

Il est donc pour le moins surprenant qu'ERDF procède avec une telle brutalité au changement des compteurs chez des usagers, malgré leur opposition, et que les responsables invoquent uniquement les économies et la facilité d'utilisation.

La LDH a demandé à la Cnil de vérifier le respect par EDF du Pack de conformité. Elle regrette enfin que, plutôt que de recourir aux arguments d'autorité, il n'ait pas été procédé aux expertises scientifiques nécessaires afin de répondre aux craintes qui ont pu être exprimées.

En attendant que ces expertises aient lieu et que la Cnil ait rempli sa mission, la LDH demande un moratoire sur le déploiement actuel.

Les problèmes

- **Augmentation des factures (déjà vu)**
- **Destruction définitive d'emplois (déjà vu)**
- **Désastre écologique et financier**
- **Risque Big brother / Piratage**
- **Effacement diffus / Coupure à distance**
- **Appareils « fous »**
- **Incendies**
- **Risque Ondes électromagnétiques**

Par Olivier Robillart
le jeudi 12 janvier 2012

Des hackers remettent en cause les pratiques des compteurs électriques "intelligents"

Commenter (56) Partager Tweeter

Deux hackers viennent de publier les résultats de leurs recherches portant sur les compteurs électriques dits « intelligents ». En se rendant sur une page insuffisamment sécurisée d'un opérateur américain, ils ont découvert que ces compteurs relayaient de nombreuses données d'analyse très fines de la consommation électrique.

Lors de la 28ème édition du Chaos Computing Congress, Dario Carluccio et Stephan Brinkhaus ont présenté le résultat de leurs recherches. Ils ont commencé par souscrire un abonnement chez le fournisseur d'énergie américain Discovergy. Ce dernier leur a donc fourni un compteur intelligent capable de transmettre de façon électronique les index de consommation à l'opérateur de réseau.

Une fois l'installation terminée, ils ont visité l'espace dédié aux consommateurs sur Internet. Au fil de leurs visites, ils ont alors constaté que le certificat SSL (Secure Socket Layer) du portail était mal configuré et ont été en mesure d'intercepter les informations

Les problèmes

- Augmentation des factures (déjà vu)
- Destruction définitive d'emplois (déjà vu)
- Désastre écologique et financier
- Risque Big brother / Piratage
- Effacement diffus / Coupure à distance
- Appareils « fous »
- Incendies
- Risque Ondes électromagnétiques

Les 3 belles promesses d'Enedis

Avec Linky, nous pouvons :

- couper à distance l'électricité aux gens qui ne peuvent pas payer leur facture

- déconnecter à distances vos appareils sans votre accord pour nos besoins industriels

- revendre à des sociétés commerciales les innombrables données captées sur votre vie

mais nous promettons de ne jamais le faire...

Risque de pénurie d'électricité : le système d'effacement "va se développer très fort"

Pour éviter une surconsommation d'électricité, due au pic de froid, RTE prone le système d'effacement. Selon le spécialiste environnemental Arnaud Gossement, cette méthode pourrait "se développer très fort".

Electricité (illustration). (PHILIPPE HUGUEN / AFP)

franceinfo
Radio France

Mis à jour le 16/01/2017 | 13:30
publié le 16/01/2017 | 13:30

Alors que la vague froid attendue cette semaine en France risque de provoquer une surconsommation d'électricité en France, RTE (Réseau de transport d'électricité), encourage le recours au système d'effacement, qui consiste à payer les entreprises pour qu'elles coupent le courant quelques secondes. Un système amené à se développer rapidement, y compris chez les particuliers,

Les problèmes

- Augmentation des factures (déjà vu)
- Destruction définitive d'emplois (déjà vu)
- Désastre écologique et financier
- Risque Big brother / Piratage
- Effacement diffus / Coupure à distance
- Appareils « fous »
- Incendies
- Risque Ondes électromagnétiques

Arrageois : depuis qu'on leur a installé Linky, leurs lampes de chevet s'allument toutes seules !

Depuis l'installation du nouveau compteur électrique, des usagers se plaignent de lampes de chevet tactiles qui s'allument et s'éteignent toutes seules, ou d'une domotique qui s'emballe avec des volets qui se ferment en plein jour... Est-ce que Linky se la joue Matrix ? Quelles raisons à ces phénomènes ? Quels risques ?

Pourquoi le compteur Linky allume votre lampe de chevet ou éteint votre télé

Par Isabelle de Foucaud | Mis à jour le 24/09/2016 à 12:57 / Publié le 24/09/2016 à 08:00

Les problèmes

- Augmentation des factures (déjà vu)
- Destruction définitive d'emplois (déjà vu)
- Désastre écologique et financier
- Risque Big brother / Piratage
- Effacement diffus / Coupure à distance
- Appareils « fous »
- Incendies
- Risque Ondes électromagnétiques

LA DÉPÊCHE DU MIDI

Publié le 27/11/2017 à 08:00

Deux compteurs Linky prennent feu

Faits divers - Énergie

Partager 126 partages

Partager Tweeter Partager

Réagir 8 réactions

Commenter

S'ABONNER

L'un des deux compteurs qui a brûlé dans la résidence des Jardins du Pech. / Photo DR, Ch.J.

Un compteur Linky prend feu à Louveciennes dans les Yvelines

Lundi soir, rue Paul-Doumer à Louveciennes (Yvelines), un compteur Linky a pris feu.

Publié le 28 Nov 17 à 12:07

Rue Paul-Doumer, lundi soir à Louveciennes, les pompiers sont intervenus suite à l'incendie d'un compteur Linky. (©Ntoine Rdt)

Le compteur Linky a-t-il pris feu ?

la Nouvelle République

Publié le 26/12/2017 à 04:55 | Mis à jour le 26/12/2017 à 16:51

828

ÉNERGIE - LOCHES

Faits divers – Justice

Haute-Vienne : un incendie sur un compteur Linky à Saint-Mathieu

Mardi 30 janvier 2018 à 18:40

Par Jérôme Edant, France Bleu Limousin

Un compteur électrique Linky a pris feu dimanche soir dernier à Saint-Mathieu, dans le sud de la Haute-Vienne. L'appareil était destiné au réseau d'éclairage public. Dans cette commune, l'année dernière, le conseil municipal s'était opposé à l'installation des compteurs Linky.

Offre spéciale
- 30 % sur une sélection de hors-séries >>>

11/12/2017 • Fabienne Loiseau

Actu

Linky : des cas d'incendie qui inquiètent

Partager 645 | Tweeter | Envoyer | Commentaires

Plusieurs consommateurs accusent le compteur Linky d'être à l'origine d'incendies ou de départs de feu dans leurs logements. Enedis dément.

RECEVOIR LA NEWSLETTER
OK
Recevoir également des offres commerciales de 60 millions
CGV/CGU Données personnelles

VIENT DE PARAÎTRE
n° 534 - février 2018

Les problèmes

- Augmentation des factures (déjà vu)
- Destruction définitive d'emplois (déjà vu)
- Désastre écologique et financier
- Risque Big brother / Piratage
- Effacement diffus / Coupure à distance
- Appareils « fous »
- Incendies
- Risque Ondes électromagnétiques

Risque ondes

L'**OMS** se demande "*si* ***une exposition faible mais prolongée*** *est susceptible de susciter des réponses biologiques et de nuire au bien-être de la population* (…)

Notre connaissance des effets biologiques de ces champs comporte des lacunes et ***la recherche doit se poursuivre*** ***pour les combler***"

http://www.who.int/peh-emf/about/WhatisEMF/fr/index1.html

ARTICLE SÉLECTIONNÉ DANS LA MATINALE DU 07/07/2016 > Découvrir l'application

Alerte sur les dangers des radiofréquences pour les enfants

LE MONDE | 08.07.2016 à 00h00 • Mis à jour le 09.07.2016 à 11h49 |

Par Pierre Le Hir

Abonnez vous à partir de 1 € Réagir Ajouter Partager Tweeter

Technologies sans fil, prudence ! C'est l'avertissement que lance, à l'adresse des parents comme des pouvoirs publics, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) dans un rapport d'expertise sur l'exposition aux radiofréquences et la santé des enfants, publié vendredi 8 juillet. Elle pointe en particulier *« des effets possibles sur les fonctions cognitives*

CPL - Courant porteur en ligne

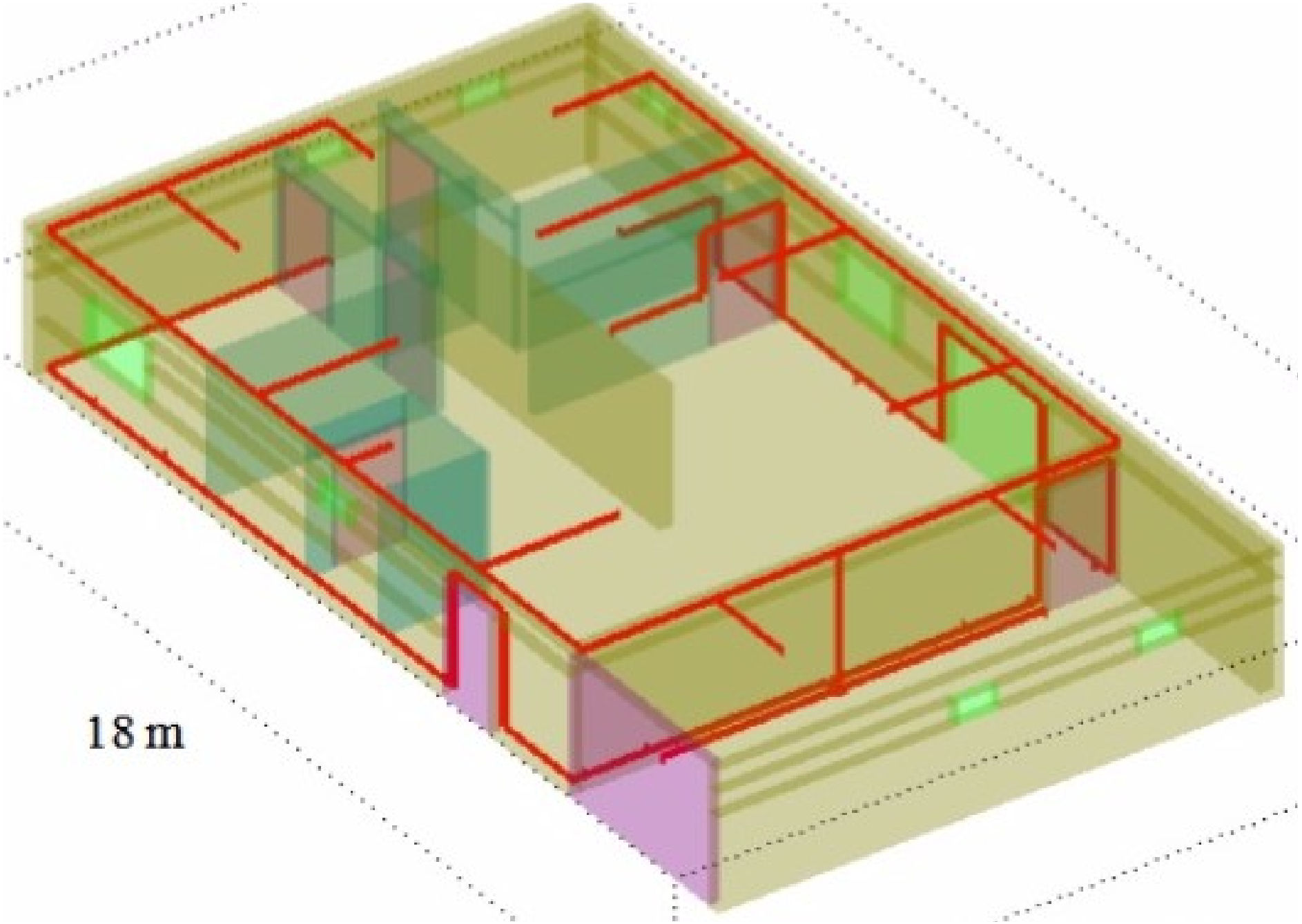

ERDF va présider l'alliance CPL G3

Innovation | 2011-10-04 14:33:00 | Administrateur 'Energie 2007'

Nous reproduisons ci-après un communiqué d'ERDF.

"Courant porteur en ligne « nouvelle génération » ERDF va présider l'alliance CPL G3

A l'occasion du congrès Metering Europe, organisé du 4 au 6 octobre 2011 à Amsterdam, ERDF a annoncé la création de l'alliance CPL G3 (G3-PLC Alliance). Cette association qui réunit les partenaires ENEXIS, EDF R&D, Sagemcom, Texas Instrument, Maxim, Landis & Gyr, Itron, Nexans, Trialog, Cisco et St Micro, a pour but de promouvoir le CPL G3 auprès des organismes de normalisation en vue de la généralisation du compteur communicant Linky. Michèle Bellon (photo), président du directoire d'ERDF, présidera le conseil stratégique de l'alliance pour une durée de deux ans.

La technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL), permettant le transfert d'informations numériques en passant par les lignes électriques, est reconnu comme le mode de communication le plus fiable pour les smart grids.

Le protocole de communication CPL G3, actuellement expérimenté, devrait succéder au CPL G1 utilisé par le système Linky pour la circulation des ordres et des données.

Grâce à un débit 10 fois supérieur à celui du CPL G1, à une plus grande robustesse et à un temps de réponse amélioré, le protocole de communication « nouvelle génération » G3 permettra de traiter un plus gros volume de données (changement de puissance, mises en service…).

Rappelons toutefois que la technologie CPL G1 a déjà intégré toutes les fonctionnalités demandées par les parties prenantes et demeure suffisante pour la mise en oeuvre des fonctionnalités du compteur communicant Linky.

Le CPL G3 a été conçu sur la base de standards internet offrant ainsi aux gestionnaires de réseau des possibilités accrues de pilotage individualisé à distance. Ces applications concernent l'ensemble des usages électriques actuels et futurs (gestion du réseau, gestion des bornes de chargement des véhicules électriques.

Concentrateurs Linky dans les postes de distribution

Enedis et la Mairie de Brassac partenaires pour l'aménagement esthétique d'un poste électrique

PARTAGER SUR : Facebook Twitter Google + Imprimer TELL A FRIEND

Enedis « amuse » les élus et la population avec de jolis desseins sur les postes de distribution…

...mais sans dire que des concentrateurs Linky (des appareils émetteurs d'ondes électromagnétiques) vont y être installés pour rassembler les données des Linky et les renvoyer par téléphonie mobile.

Ces postes de distribution sont parfois accolés à des habitations...

Attention !

Une fois les linky installés (si nous nous laissons faire) arriveront les ERL qui transformeront chaque Linky en un puissant émetteur wi-fi

Sous le capot vert fluo : une place pour l'ERL: **Émetteur Radio Linky**

Compteurs communicants de gaz (Gazpar) et d'eau

Beaucoup d'ondes pour un business gigantesque dans les objets connectés

Télé-relevé des compteurs d'eau

RÉSEAUX INTELLIGENTS

m2ocity

L'opérateur de télé-relevé

Premier opérateur de télé-relevé en France, **m2ocity** exploite des infrastructures de télécommunications M2M pour collecter et restituer les données issues de tout type de compteurs et capteurs intelligents raccordés au télé-relevé.

Performant et fiable, le service de télé-relevé de **m2ocity** contribue au développement durable des villes de demain.

Avantages

Techniques

- Relevés rapides et réguliers de la totalité des compteurs
- Index relevé en l'absence des abonnés
- Diminution des litiges sur la sur-consommation d'eau
- Surveillance à distance des compteurs d'accès difficiles
- Gestion du parc des compteurs améliorée (détection des anomalies de comptage)
- Surveillance sanitaire du réseau facilitée (retours d'eau, pollutions)
- Mesure en continu du rendement du réseau
- Intégration possible de capteurs spécifiques (sondes Kapta : pression, température, chlore actif, conductivité ; détection acoustique de fuites, analyses physico-chimiques)

Consommateurs

- Facturation à date fixe ou à la demande
- Index relevé en l'absence du consommateur
- Maîtrise de la qualité de l'eau
- Alerte en cas de fuite
- Analyse des consommations

Gestionnaires des réseaux d'eau

- Maîtrise qualitative et quantitative de la ressource en eau
- Surveillance sanitaire du réseau facilitée (retours d'eau, pollutions)
- Modernisation du service public de l'eau et contribution à l'amélioration de son image
- Tarifications différenciées

Gazpar, le compteur de gaz naturel communicant

Publié le 18/08/2015

Partager cet article sur

Tags de l'article Au quotidien C'est astucieux ! Connecté

Vous êtes chauffé au gaz naturel ? Savez-vous que votre compteur sera prochainement remplacé par GAZPAR, un compteur communicant ? Installé par le gestionnaire du réseau public de distribution GRDF, il vous permettra de mieux agir sur votre consommation, et de réduire votre facture d'énergie.

Le compteur GAZPAR : quels avantages pour moi ?

Les atouts GAZPAR, le compteur communicant de GRDF, sont nombreux !

- **Vous controlez votre consommation**

  Grâce au compteur Gazpar, vous pouvez mieux agir sur vos consommations degaz naturel.Par ailleurs Engie, fournisseur de gaz naturel, vous permettra de mieux comprendre et de suivre votre consommation[1] en kWh et en euros, de la comparer à une période antérieure ou à une population de référence. Vous bénéficierez aussi de conseils pour vous aider à optimiser votre consommation.

- **Votre facture est basée sur votre consommation réelle**

  Au revoir, la facturation basée sur des estimations ! Avec le compteur GAZPAR, vous payerez selon ce que vous consommez réellement. Si vous êtes mensualisés et tenez à lisser votre budget sur l'année pour éviter un déséquilibre des montants à payer entre l'été et l'hiver, aucun souci : Nous vous proposons de conserver la mensualisation !

- **Vous n'avez plus besoin d'être présent lors du relevé de votre compteur**

  Avec le compteur communicant, les index de consommation de gaz naturel sont télé-relevés. Vous n'aurez donc plus besoin d'être présent puisqu'il n'y aura plus de passage d'un technicien. Les relevés se font à distance, sans rendez-vous et sans dérangement.

Un équipement gratuit et des données sécurisées

GRDF et Suez tentent d'imposer leur standard radio dans l'IoT industriel

Publié le 26 mars 2017 par Alain Rioux dans brèves avec Aucun commentaire

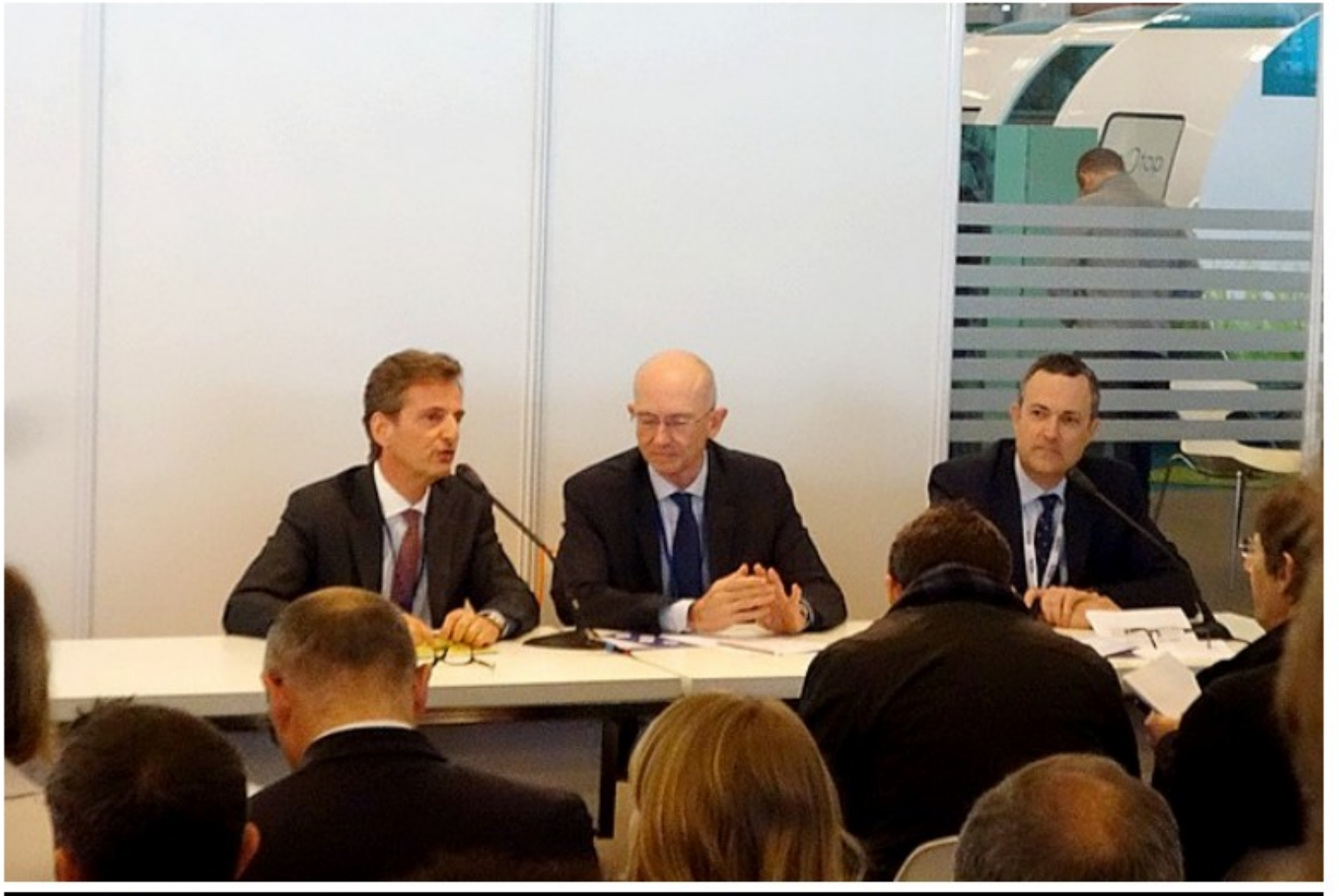

Pierre Andrade de Suez et Jean Lemaistre, Président de l'Alliance WIZE, le 23 mars

Il n'y a pas que Sigfox dans les réseaux radio pour l'internet des objets. Les géants GRDF et Suez, associés à Sagemcom lancent l'Alliance Wize pour déployer les réseaux IoT industriels fonctionnant sous le nom Wize à grande échelle.

GRDF, Sagemcom et Suez s'allient dans Wize

SYLVAIN ARNULF | FRANCE | PUBLIÉ LE 30/03/2017 À 00H00

Wize est la technologie utilisée par le compteur communicant Gazpar.

ESPACE ABONNÉS

- Modifier mes informations
- Consulter le magazine
- Accès aux archives
- Sommaire du dernier numéro
- Nous contacter

NOS ÉVÉNEMENTS

20/03/2018
NANTES INDUSTRIE AWARDS 2018
Un tout nouveau rendez-vous consacré aux professionnels de la[...]

15/05/2018
MATINÉE TRANSITION ENERGÉTIQUE
La 4ème édition d'un rendez-vous incontournable porté[...]

15/05/2018
TROPHÉES DE LA TRANSITION[...]

Sud-Ouest - 18 janvier 2016

Sogedo et Sigfox vont connecter les réseaux d'eau

TÉLÉRELEVÉS Sogedo va utiliser les ondes de Sigfox en Gironde, Landes et Dordogne

Le compteur communicant Linky d'ERDF est en cours de déploiement et rend plus simple le relevé des compteurs électriques. Les géants de la distribution d'eau et de l'assainissement ne sont pas en reste dans l'usage des nouvelles technologies de communication. Après avoir équipé ses premiers clients dans l'Ain, la société Sogedo arrive dans le Sud-Ouest, où elle a signé un premier contrat en Dordogne.

Société privée basée à Lyon, Sogedo est le numéro quatre du secteur de l'eau derrière Veolia, Lyonnaise des eaux et Saur. Elle réalise un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros et compte 245 000 clients en France, dont la moitié en Gironde, Dordogne, Landes, Lot et Aveyron.

Sogedo a présenté sa technologie à Bordeaux. PHOTO M. M.

Si Linky utilise en toute logique les lignes électriques pour transmettre ses relevés, les opérateurs des réseaux d'eau et d'assainissement ont recours à un autre support : Internet ou les ondes radio.

Sogedo a développé une solution « non verrouillée » et 100 % interopérable, c'est-à-dire acceptant la connexion d'autres objets en plus de l'équipement de relevé sur le compteur. Elle a fait appel aux compétences de plusieurs sociétés. D'abord, le toulousain Sigfox, qui dispose d'un réseau radio de bas débit et longue portée. De plus, Sogedo utilise les services de Smarteowater (groupe Arad), spécialiste de la métrologie, et du toulousain Connit, qui apporte son expérience dans des objets connectés.

Ondes à longue portée

Ces entreprises fournissent l'équipement qui se fixe sur les compteurs d'eau et en divers endroits du réseau lui-même. Sigfox assure la transmission par ondes des deux relevés quotidiens automatiques. Le logiciel de Smarteowater traite les données. En se connectant sur Internet, le particulier a ainsi un suivi de sa consommation et reçoit une alerte en cas d'augmentation anormale. La collectivité locale ou le syndicat d'eau propriétaire du réseau peut déceler les zones de fuites et planifier les investissements en fonction de leur urgence. Dans un premier temps, 3 000 compteurs intelligents ont été installés dans le pays de Gex (Ain). « Les tests ont été très concluants et nous installons maintenant les 27 000 autres compteurs chez les abonnés », souligne Nicolas Vivian, directeur technique de Sogedo. Le coût d'un système connecté est de « quelques euros » par an. Chaque collectivité ou syndicat des eaux décide s'il le prend entièrement à sa charge ou si, cas le plus fréquent, il demande une participation aux abonnés.

Michel Monteil

Sigfox change de dimension avec Anne Lauvergeon

TÉLÉCOMS

La start-up veut créer un réseau paneuropéen. Et devenir un champion technologique français.

Solveig Godeluck
sgodeluck@lesechos.fr

C'est décidé. Sigfox va continuer l'aventure en solo. Alors que plusieurs repreneurs potentiels se sont manifestés, Ludovic Le Moan, qui a fondé cette start-up en 2009 à Toulouse avec Christophe Fourtet, préfère accélérer sa croissance pour bâtir un champion technologique français. Pour incarner cette ambition, il vient de recruter Anne Lauvergeon comme présidente du conseil. Avec plus de 200 000 éléments connectés sur son réseau (panneaux publicitaires, conteneurs de déchets, compteurs de

Anne Lauvergeon, qui se dit « passionnée par l'innovation », vient d'être recrutée par l'opérateur Internet pour prendre la présidence de son conseil d'administration. Photo Stéphane Lemouton, RÉA

explique Ludovic Le Moan, directeur général. *Anne a l'expérience de ces centrales industrielles et nous aidera à gérer de grandes contraintes de ce type.* » En quatre ans, Sigfox a déployé un réseau de 1 300 antennes qui couvre toute la France, tout en commençant à quadriller l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique, Moscou et Saint-Pétersbourg. Elle a créé une antenne à Mountain View, à côté de Google, afin de s'étendre en Amérique. Pour aller plus vite, la petite entreprise signe avec des partenaires puissants, comme Abertis en Espagne. Ils déploient eux-mêmes le réseau, mais partagent les revenus avec elle. « *Pour faire une entreprise mondiale, nous devons accélérer, car l'Internet des objets est un domaine mondialisé. Nous voulons monter un consortium européen qui déploiera le réseau à travers 28 pays, puis imposer notre technologie comme un standard de la 5G* », explique Ludovic Le Moan.

Objets connectés : polémique sur la sécurité du réseau français Sigfox

10/03/2016 à 12h07 Mis à jour le 11/03/2016 à 17h10

2
245

A voir aussi

ARTICLE SÉLECTIONNÉ DANS LA MATINALE DU 26/01/2017 > Découvrir l'application

Le casse-tête de la sécurité des objets connectés

Des caméras de surveillance aux réfrigérateurs le nombre d'objets connectés à Internet 24 heures sur 24 s'est multiplié. Et le risque de détournement aussi.

LE MONDE ECONOMIE | 27.01.2017 à 06h42 • Mis à jour le 27.01.2017 à 10h03 |

Par **Martin Untersinger** (Lille, envoyé spécial)

Abonnez vous à partir de 1 € | Réagir | Ajouter | Partager | Tweeter

Non aux Linky, Gazpar, etc :

si possible

Refus par la commune

sinon

Refus individuel

ARTEMISIA

COMMITTED LAWYERS FOR NATURE AND HUMAN RIGHTS DEFENDERS

LES COMPTEURS COMMUNICANTS "LINKY"

La directive européenne n° 2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité a prévu, dans son annexe I, que les Etats membres veillent à la mise en place de systèmes dits « intelligents » de mesure « qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité ». Sous réserve d'une évaluation économique favorable de l'ensemble des coûts et des bénéfices pour le marché et pour le consommateur, ils ont été invités à fixer un calendrier pour la mise en place de ces « systèmes intelligents de mesure ».

En France, bien que les compteurs actuels et les offres commerciales des différents fournisseurs d'énergie permettent déjà une « participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité », la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a confié à la société Capgemini Consulting la réalisation d'une étude technico-économique analysant les coûts et les gains potentiels d'un projet de déploiement des compteurs électriques communicants. Cette étude ayant conduit à une évaluation favorable sous certaines conditions, le décret du 31 août 2010, pris en application de la loi n°2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a rendu obligatoire la mise en œuvre des compteurs de type « Linky » dans toute la France, avec un calendrier rapide de déploiement prévoyant que 35 millions de foyers seraient équipés d'ici à 2020.

Lyon

Une Iséroise électrosensible obtient en justice le retrait de son compteur d'eau "intelligent"

Le tribunal de grande instance de Grenoble a ordonné mi-novembre en référé le retrait du compteur d'eau à radiofréquences du domicile d'une Iséroise électrosensible, a-t-on appris vendredi auprès de son avocat Me Jean-Pierre Joseph et de l'association Next-Up.

Dans ce jugement présenté comme "une première" par Me Joseph et dont l'AFP a obtenu copie, le tribunal réclame que soient enlevés "le compteur d'eau installé dans l'appartement de Mme C. et celui installé éventuellement dans la chaufferie et de les remplacer par des compteurs avec relevé annuel".

Ces compteurs d'eau dits "intelligents" permettent de connaître à distance et en direct la consommation de chaque abonné, permettant ainsi l'abandon du relevé par des agents.

"Ma cliente a été diagnostiquée électro hyper-sensible et ses symptômes se sont aggravés après l'installation en 2012 de ce compteur dans son appartement", a déclaré à l'AFP son conseil.

"Elle avait pris l'habitude de se réfugier dans la cave mais un compteur similaire a été installé dans la chaufferie de l'immeuble, la contraignant d'aller dormir dans sa voiture en pleine campagne", a-t-il poursuivi.

Le tribunal précise dans sa décision que ne devront pas être installés des compteurs électrique Linky et de gaz Gazpar, qui reposent sur le même principe que le compteur d'eau incriminé, dans le logement de la plaignante. Il exclut aussi les compteurs recourant à la technologie CPL (courants porteurs en ligne)

hoppingbox.leguide.com...

Veolia de nouveau condamnée pour avoir coupé l'eau

Nathalie Birchem, le 03/05/2017 à 17h07

Alors que la loi interdit aux fournisseurs d'eau de couper l'eau ou de réduire son débit, le géant Veolia vient à nouveau d'être condamné à deux reprises.

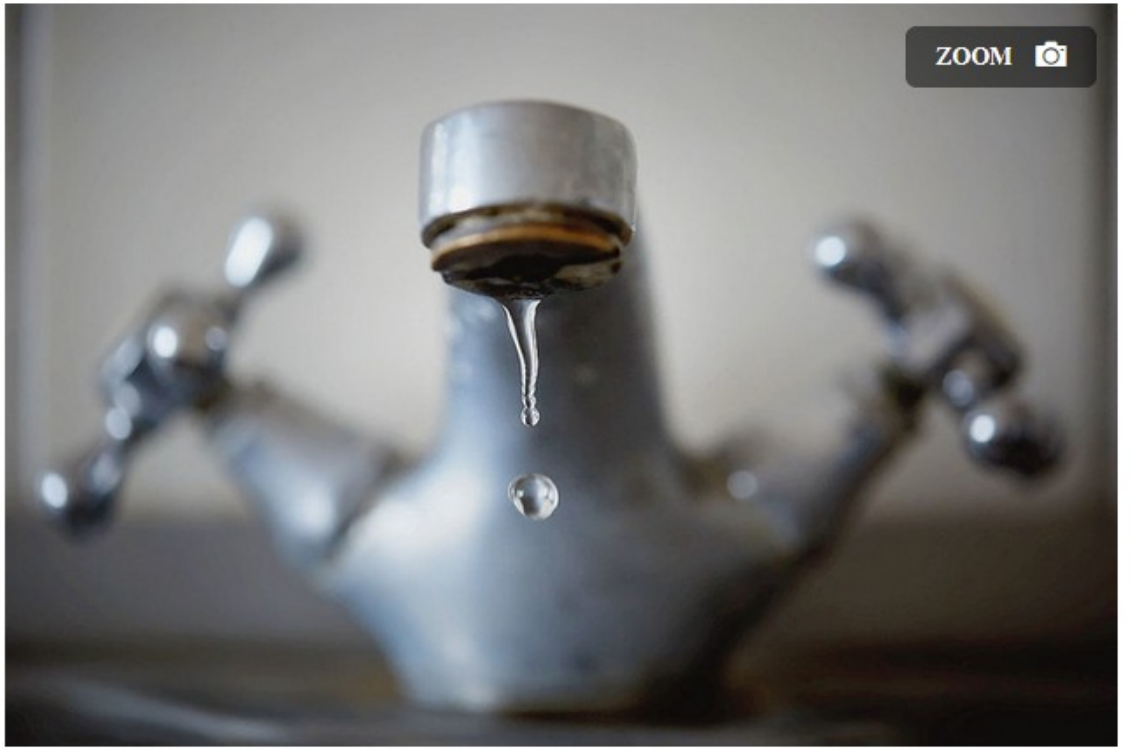

Depuis la loi Brottes du 15 avril 2013 et son décret de février 2014, les coupures d'eau dans les résidences principales sont censées être interdites. / Igor Rotari/Fotolia

Publicité

la gazette·fr

Finances locales

Concessions électriques : de la difficulté de discuter finances avec EDF et Enedis

Publié le 07/09/2017 • Par Auteur associé • dans : A la Une finances, actus experts technique, Fiches Finances • Source : Territorial.fr

F.Stijepovic La FNCCR et France Urbaine négocient depuis plusieurs années un modèle rénové de cahier des charges de concession électrique avec EDF et Enedis. Retour sur les grandes lignes et les arrières pensées de ces négociations aux enjeux financiers très importants.

Christian Escallier

Consultant au cabinet Michel Klopfer

Deux associations de collectivités, la FNCCR et France Urbaine, négocient depuis plusieurs années un modèle rénové de cahier des charges de concession électrique avec EDF et Enedis. La première vient d'aboutir à un document qu'elle juge acceptable. Il intègre le contexte de transition énergétique et refond les relations financières entre concédants et concessionnaire. La seconde association a préféré surseoir, déplorant une insuffisante prise en compte des problématiques urbaines et de trop gros sacrifices financiers. Après quelques rappels de contexte, nous exposerons les grandes lignes et arrière-pensées de cette négociation.

Rappel 1 : la distribution électrique, une compétence locale

En France, le réseau de distribution de l'électricité appartient au bloc communal. Sur 95 % du territoire, il est confié à un concessionnaire en situation de monopole législatif : Enedis (ex-ERDF), filiale exclusive d'EDF, créée en 2008. À première vue, ce service recèle peu d'enjeux financiers pour les concédants locaux : d'une part, le tarif d'utilisation du réseau payé par les fournisseurs (le « Turpe ») n'est pas négocié dans le cadre du contrat, mais établi au niveau national par la Commission de régulation de l'Énergie (CRE), d'autre part,